

PATRIMOINE CULTUEL, PATRIMOINE CULTUREL :

CONSERVER, RESTAURER, VALORISER,... RECONVERTIR ?

Lundi 16 novembre 2015 - La Halte - Chapelle de l'Annonciation (Lyon 9e)

Journée organisée par les délégations Rhône-Alpes de :



maisons
paysannes
de france



avec le support technique de :



Depuis 2005, les associations nationales du patrimoine de la Demeure Historique, Maisons Paysannes de France, Patrimoine-Environnement, Rempart, la Sauvegarde de l'Art Français, la Société de Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France et Vieilles Maisons Françaises, forment un groupe national d'information et de concertation sur le patrimoine auprès du Ministère de la Culture, appelé G8 patrimoine.

Depuis 2013, les délégations régionales de ces structures (à l'exception de Rempart) se réunissent régulièrement en Rhône-Alpes : ces réunions informelles facilitent les échanges et la réflexion autour de problématiques communes. Ce colloque est un des aboutissements de leur travail.

La Halte - Chapelle de l'Annonciation a été choisi comme lieu d'accueil de ce colloque car c'est un lieu culturel reconverti en un espace de rencontres et d'échanges.

Avec la participation de :



narthex
Art sacré, Patrimoine, Création



ASPACCESS



PROGRAMME

Les discussions et débats seront animées par **Benoît de Sagazan**, journaliste, rédacteur-en-chef de la revue d'histoire, d'art et d'archéologie *Le Monde de la Bible* (Groupe Bayard), rédacteur de *Patrimoine en blog* depuis octobre 2006, administrateur de l'Association des Journalistes du Patrimoine.

9h00 - Accueil café

9h30 - Mot d'accueil et introduction de la journée par le modérateur

Paysages religieux en Rhône-Alpes : l'histoire, le patrimoine et la loi

09h50 : Le patrimoine religieux entre désacralisation, requalification et réappropriation par Philippe Martin, directeur de l'Institut Supérieur d'Étude des Religions et de la Laïcité (ISERL).

10h20 : Tour d'horizon des lieux de cultes en Rhône-Alpes et en France (titre provisoire) par Maxime Cumunel, délégué général de l'Observatoire du Patrimoine Religieux (OPR).

10h50 : La loi de séparation des Églises et de l'État (1905) : son contexte historique, son contenu, son impact sur les lieux de culte hier et aujourd'hui par Roland Chenat, professeur d'Histoire honoraire, organiste en l'église du Saint-Sacrement de Lyon, membre de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel de l'Église du Saint-Sacrement (ASPACCESS).

Entretien, conservation, restauration, une trinité patrimoniale

11h20 : Méthode et techniques pour préserver et restaurer ce patrimoine par Ludovic Jal Billet, architecte DPLG, architecte du patrimoine.

11h50 : Le mécénat et le patrimoine religieux, exemple d'une campagne innovante : *Le Plus Grand Musée de France*, par Lionel Bonneval, responsable mécénat pour la Sauvegarde de l'Art Français.

12h10 : L'opportunité du mécénat participatif par Jean-Bernard Nuiry, délégué régional Rhône-Alpes et Guy Sallavaud, directeur des relations institutionnelles et de l'action internationale, pour la Fondation du patrimoine.

12h30 - Débats, questions et échanges sur les sujets de la matinée

12h45 - déjeuner sur place

Le patrimoine mobilier, : un patrimoine méconnu, un patrimoine menacé ?

14h15 : Retour d'expériences : l'inventaire et la formation contre les vols au Service diocésain de l'Art Sacré (SDAS) de Belley-Ars, par Violaine Savereux, ancienne responsable du Service diocésain de l'Art sacré de Belley-Ars et future Présidente de la Commission diocésaine d'Art sacré de Lyon, Conservateur délégué des Antiquités et Objets d'Art (CDAOA) de l'Ain.

Lieux cultuels, lieux culturels ?

15h00 : La valorisation patrimoniale par la mise en lumière, par Jean-Jacques Grandcollot, maire de Samoëns (Haute-Savoie).

15h20 : Le Musée du protestantisme dauphinois, un des rares temples du XVI^e siècle existant en France, par Bernard Croissant, Pasteur de l'Église protestante unie de France, Musée du protestantisme dauphinois de Poët Laval (Drôme).

15h40 : L'église Saint-Martin à Croix (Nord) : 5 ans de restauration, en vue de quoi ? par Anne da Rocha Carneiro, responsable de la Commission Diocésaine d'Art Sacré de Lille, membre du comité artistique de Narthex.

La reconversion en questions : problème ? solution ?

16h00 : Une reconversion au service d'un projet par le Père Thierry Jacoud, curé des paroisses de Vaise.

16h15 : L'avenir des églises ou les enjeux d'une mutation, par Philippe Dufieux, professeur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon (LAURE / CNRS UMR5600 EVS).

16h35 : Faire vivre nos églises partout, par le Père Jean-Luc Darodes, président de la commission diocésaine d'art sacré de Lyon.

16h55 : Limites à la reconversion des lieux de cultes ? Exemplification et sondage, par Bruno Morel, Architecte DPLG, Ingénieur TPE, Architecte du Patrimoine (Maîtrise d'œuvre - Recherches indépendantes - Enseignant École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon).

17h15 - Débats, questions et échanges sur les sujets de l'après-midi

17h30 - Conclusion de la journée par le modérateur

18h00 - Clôture du colloque

INFORMATIONS PRATIQUES

Adresse exacte : La Halte - Chapelle de l'Annonciation, Place de Paris, Lyon 9e.

Privilégiez les transports en commun : l'arrêt Gare de Vaise est à moins de deux minutes à pied. Il est desservi par le métro D et les lignes de bus C6, C14, 2, 4, 6, 20, 21, 22, 23, 31, 43, 71, 84, 89, et 90. L'arrêt Place de Paris est également à proximité, il est desservi par le C6, C14, 2, 31, 90.

En voiture : rejoindre la porte de Vaise sur le boulevard périphérique Nord puis suivre Vaise-Centre. Attention, les parcs relais ne sont accessibles qu'aux clients TCL.



LE COÛT D'INSCRIPTION AU COLLOQUE S'ÉLÈVE À 45 EUROS PAR PERSONNE.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Patrimoine culturel, patrimoine culturel :

Conserver, restaurer, valoriser,... reconvertir ?

Lundi 16 novembre 2015 - La Halte - Chapelle de l'Annonciation (Lyon 9e)

A RENVOYER AVANT LE

VENDREDI 6 NOVEMBRE 2015

À

PATRIMOINE RHÔNALPIN

FORT DE VAISE - 27 BOULEVARD ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY - 69009 LYON

Madame Monsieur Prénom : Nom :

Fonction :

Organisme :

Courriel :

Sera accompagné de personnes :

Madame Monsieur Prénom : Nom :

Madame Monsieur Prénom : Nom :

Madame Monsieur Prénom : Nom :

Joint à son envoi une participation de 45 euros par personne, soit un chèque de 45 x =
..... euros.

POUR UNE BONNE ORGANISATION, LE COLLOQUE EST LIMITÉ À 200 PERSONNES.

L'INSCRIPTION N'EST PRISE EN COMPTE QU'À RÉCEPTION DU CHÈQUE.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE,
CONTACTEZ PATRIMOINE RHÔNALPIN PAR COURRIEL :

pra@patrimoine-rhonalpin.org

